

Première étape du projet de géothermie communautaire à Blainville



Publié le 27 Janvier 2011
Claudine Mainville

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3748-2010
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 6 juin 2011
Pièces n°: C. Rogé-0017

Sujets : Fédération canadienne des municipalités , Fonds municipal vert , Groupe Platinum , Blainville , Quartier Chambéry.Cette , Boulevard Chambéry

La ville de Blainville a obtenu une subvention de 277 400\$ du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, pour réaliser les études requises dans le projet de production de distribution d'énergie renouvelable géothermique dans le futur quartier Chambéry.

Cette étude devient la première étape du projet de production et de distribution d'énergie par la ville de Blainville, pour un premier développement immobilier du quartier Chambéry. «C'est un projet pilote qui donnera le ton à ce quartier planifié selon les principes environnementaux du développement durable. Le Groupe Platinum qui possède les premiers terrains à être développés dans le secteur sur le boulevard Chambéry, a démontré dès le début son intérêt pour alimenter ses bâtiments par géothermie», a expliqué Éric de la Sablonnière, directeur du développement des services urbains de la ville de Blainville.

Le promoteur veut construire sur ce site 36 unités d'habitation dans six immeubles de condominium. Des professionnels sont associés à la réalisation de cette étude sur le terrain, en termes de faisabilité et de rentabilité. Les puits communautaires devront offrir l'énergie pour ces premiers bâtiments, un projet qui sera répété pour les développements domiciliaires qui se succéderont dans ce nouveau quartier. La planification du secteur prévoit la création d'un corridor écologique, la protection et la mise en valeur des sites fragiles.

En plus de la subvention de la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 277 400 \$, d'autres soutiens sont attendus de sociétés et organismes, dont Hydro Québec.

La ville de Blainville par son organisme, Énergie Renouvelable Blainville (ERB), deviendra productrice et distributrice d'énergie. «Ce projet sera la première étape. La Ville favorisera l'utilisation de cette énergie dans les autres projets du quartier, mais aussi dans les développements commerciaux et industriels. L'économie d'énergie atteindra 44%, tout le monde y gagne. De plus, la production d'énergie par géothermie pourrait devenir une source de revenus pour la ville de Blainville, notamment quand le développement du territoire sera terminé», prévoit le conseiller municipal Guy Frigon.